



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARIÈGE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°09-2020-158

PUBLIÉ LE 11 DÉCEMBRE 2020

# Sommaire

## **09 – PREFECTURE DE L'ARIEGE – DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

09-2020-12-07-002 - Arrêté préfectoral portant nomination de la directrice du Secrétariat  
Général Commun Départemental de l'Ariège (2 pages)

Page 3



# PRÉFET DE L'ARIÈGE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Arrêté préfectoral portant nomination de la directrice du Secrétariat Général Commun Départemental de l'Ariège

### La Préfète de l'Ariège

Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,
- VU le décret du 6 juillet 2018 nommant Mme Chantal MAUCHET, en qualité de Préfète de l'Ariège,
- VU le décret n°2019-1954 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État,
- VU le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 du Premier ministre relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux,
- VU le décret n°2020-1459 du 27 novembre 2020 complétant la liste des fonctions assurées par les conseillers d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer,
- VU l'arrêté préfectoral n°SGCD-2020-001 portant organisation du secrétariat général commun départemental de l'Ariège en date du 23 septembre 2020,
- VU La circulaire du ministère de l'intérieur (Réf. : 17-000407-1) concernant les modalités de gestion de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise pour les personnels administratifs du ministère de l'intérieur en date du 22 mai 2017,
- VU la circulaire du 12 juin 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État,
- VU la circulaire n°6104/SG du 2 août 2019 du Premier ministre, relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles,
- VU la publication de l'avis de vacance du poste de directeur du Secrétariat général commun départemental de l'Ariège (offre référencée BA009ATA-14878) sur l'espace numérique commun dédié en date du 7 octobre 2020,

- VU le dossier de candidature de Mme Jordane ESTEBE déposé sur l'espace numérique commun en date du 27 octobre 2020,
- VU le message de la direction des ressources humaines du ministère de l'intérieur portant validation du recrutement de Mme Jordane ESTEBE, directrice des ressources humaines et des moyens par intérim à la préfecture de l'Ariège en date du 26 novembre 2020,

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture,

## **ARRETE**

### Article 1

Mme Jordane ESTEBE, attachée principale, exerçant les fonctions de directrice des ressources humaines et des moyens par intérim à la préfecture de l'Ariège, est nommée directrice du Secrétariat général commun départemental de l'Ariège à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Article 2

La directrice de cette structure à vocation interministérielle est placée directement sous l'autorité du Préfet et assure les fonctions définies par le décret n°2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux.

### Article 3

Madame Jordane ESTEBE est classée dans le groupe de fonctions 1 (RIFSEEP) de son corps à compter de cette même date.

### Article 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

### Article 5

Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Foix, le 7 décembre 2020

La Préfète,

Signé:

Chantal MAUCHET